



# ACQUISITION CITOYENNE ET INSTALLATION D'UNE FERME COLLECTIVE ET DIVERSIFIÉE

**Profondeville - Namur**

*Printemps 2022*





## SOMMAIRE

<b>I. CONTEXTE</b>	<b>3</b>
— Une équipe expérimentée	3
— La ferme identifiée	4
— Enjeux wallons auxquels s'adresse notre projet	6
<b>II. UNE FERME COLLECTIVE</b>	<b>8</b>
— Activités de production diversifiées et complémentaires dans un cadre collectif	8
— Ambitions et vision de développement de la ferme	10
..... <i>Des activités diversifiées et complémentaires</i>	10
..... <i>De nombreuses synergies, pour une ferme qui tend vers l'autonomie en ressources</i>	14
..... <i>La ferme en 2026 : productive, diversifiée, agroécologique et collective !</i>	19
— Impact territorial	19
<b>III. ACQUISITION CITOYENNE</b>	<b>20</b>
— Pourquoi acheter cette ferme collectivement ?	20
— Comment ?	21
..... <i>Montage juridique</i>	21
..... <i>Aspects financiers</i>	23
— Concrètement, nous soutenir - acheter des parts de la ferme	27
<b>IV. INSPIRATIONS</b>	<b>29</b>





## I. CONTEXTE

### Une équipe expérimentée

Notre collectif regroupe actuellement **6 producteur-ices expérimenté-es** dont les activités sont complémentaires : maraîchage, production de champignons, boulangerie, élevage et transformation.



**Camille Eickhoff**  
Boulangère depuis 2019



**Sébastien Petit**  
Maraîcher depuis 2016



**Loïc Monseur**  
Artisan transformateur  
depuis 2020



**Benoît Roche**  
Producteur de  
champignons depuis 2015



**Floriane Heyden**  
Active à la gestion de la  
coopérative depuis 2016



**Zoé Brusselmans**  
Future éleveuse-fromagère.  
Travaille actuellement dans  
une fromagerie.

Par ailleurs, notre équipe compte 6 années d'expériences de gestion de la coopérative [Jardins d'Arthey](#) :

- Gestion d'une coopérative pendant 6 années (gouvernance, 150 coopérateur-ices, 250.000€ de capital levé, CA et AG,...)
- Modèle économique qui fait ses preuves
  - Des producteur-ices expérimenté-es qui mènent des activités économiquement viables
  - Résultats bilantaires 2020 et 2021 positifs
- Dynamiques collectives et structuration d'un cadre de gouvernance efficace (gestion des entrées et sorties producteur-ices, charte de fonctionnement, statuts,...)





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY

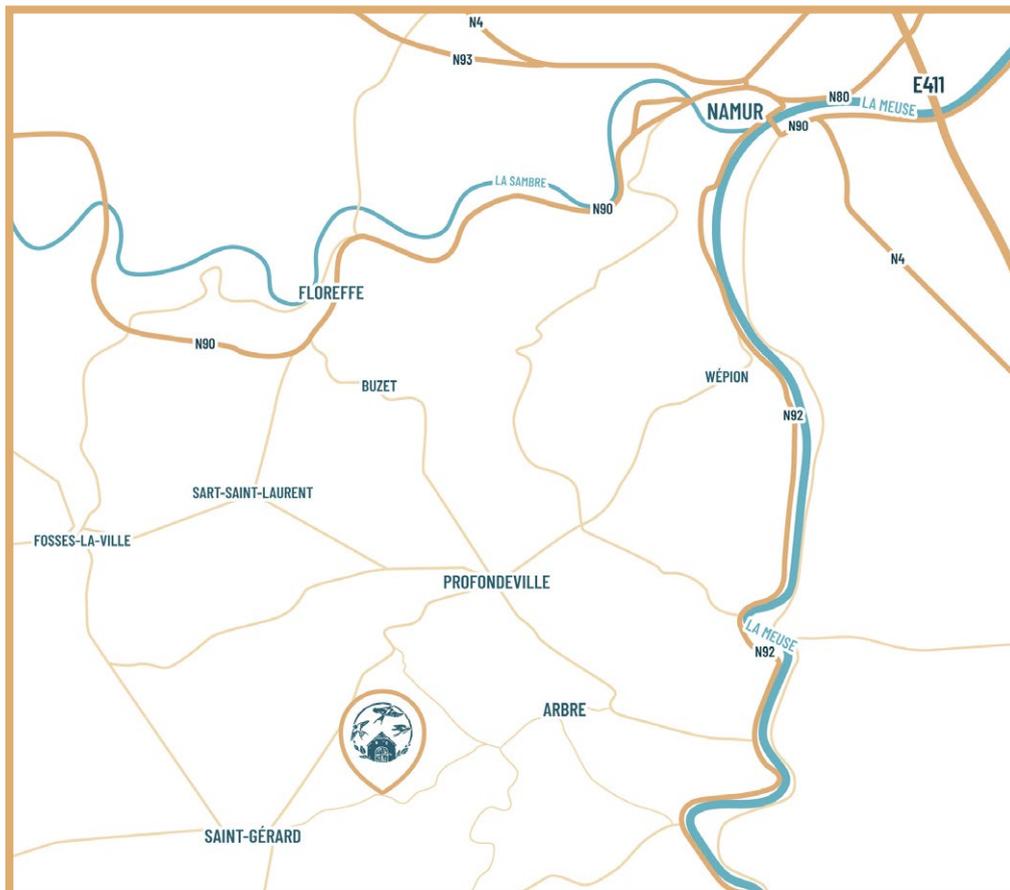
Enfin, nous avons été lauréat en 2019 du prix de l'économie sociale qui récompense les entreprises qui se distinguent par leur impact sociétal, leur faculté d'innovation et leur démocratie interne.



Le projet de la Ferme des Arondes est également soutenu par la Région Wallonne dans le cadre de l'appel à projet de 2020 « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie ». Nous avons ainsi obtenu un soutien financier pendant 3 années afin de mettre sur pied le projet de Ferme Namuroise en Collectif (FeNeC) : acquisition, communication, montage juridique et financier, capitalisation et diffusion de notre expérience...

## La ferme identifiée

La ferme identifiée se situe entre Arbre et Saint Gérard, sur la commune de Profondeville. Elle est composée d'un corps de logis, d'anciennes étables ainsi que de 34 hectares de prairies et de terres cultivées. La ferme est actuellement en gestion conventionnelle.





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY



Rue de Montigny 10, 5170 Profondeville



info@fermedesarondes.be



*Un énorme potentiel pour une ferme diversifiée, en agroécologie, et pleine de vie :)*



## Enjeux wallons auxquels s'adresse notre projet

La Ferme des Arondes répond, à son échelle, à différents enjeux wallons :

- **Disparition des fermes de taille moyenne en Wallonie** : Depuis 1980, le nombre de fermes en Wallonie est passé de 38.000 à 12.700. Soit une division par trois en quarante ans. La surface agricole, elle, est restée stable. Ce sont les exploitations qui ont grandi. On parle de « concentration ». Phénomène lié à l'industrialisation de la production et à la mondialisation des échanges de la production agricole. La Wallonie s'est progressivement éloignée du modèle de la ferme familiale.
- **Diminution des effectifs agricoles** : Aujourd'hui, en Wallonie, 70 % des agriculteur-ices ont plus de 50 ans. Parmi eux, seulement un-e agriculteur-ice sur cinq à un-e repreneur-euse identifié-e pour sa ferme. Il faut de la relève !
- **Outil de production inaccessible, d'autant plus pour les personnes non-issues du milieu agricole** : le foncier agricole est devenu impayable pour des jeunes producteur-ices souhaitant s'installer. Aujourd'hui, le prix des terres est déconnecté de la valeur de ce qui peut y être produit, des revenus que peuvent en espérer les agriculteur-ices quand ils et elles y mènent des activités de production de nourriture. Il faut compter 100 à 200 ans pour amortir financièrement une terre, sur base des montants du fermage. Cette augmentation se marque très nettement depuis une bonne dizaine d'années. Valeur refuge, la terre est devenue un actif financier avant tout.





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY

L'investissement est beaucoup trop conséquent pour accéder au premier outil de base en agriculture : la terre.

- En 2020, selon l'observatoire du foncier agricole wallon, le prix moyen de l'hectare agricole a atteint 30.521€. 35.330€ pour les terres cultivables et 21.086€ pour les prairies permanentes.
- Ces 5 dernières années, c'est dans la province de Namur que le prix moyen a le plus augmenté.

Le financement citoyen de la terre soulage les agriculteur-ices qui s'installent et qui font déjà face à beaucoup d'autres investissements en parallèle (serres, aménagement du bâti, machines agricoles, four...).

- **Permettre à de nouveaux modèles de production d'exister** : Aujourd'hui, nous savons que, pour une transition de nos systèmes alimentaires, il faut faire **la part belle à l'agroécologie, à une production agricole paysanne, à de la transformation artisanale, et aux échanges en circuits courts**. Il est important de soutenir les fermes à taille humaine, aux productions variées et complémentaires sur le territoire wallon.

La question de la **transmission des fermes** est encore très peu soutenue à l'heure actuelle. Or il s'agit d'une question importante pour maintenir un paysage agricole en activité en Wallonie. **Cette ferme, nous nous engageons à ce qu'elle serve sur le long terme des objectifs nourriciers** (trop de terres agricoles sont aujourd'hui détournées de cet objectif) **au service de la population locale** (trop de productions agricoles servent les marchés mondiaux). Ce qui sera produit à la ferme sera consommé localement : vente à la ferme, sur les marchés locaux, via les réseaux de circuits-courts de la région... De plus, notre volonté est que **la ferme reste accessible financièrement pour chaque génération de producteur-ice**. En d'autres termes, quand un producteur quittera la ferme car il arrête son activité, le/la repreneur-euse aura accès à la ferme dans des conditions préférentielles : pas besoin d'acheter la terre et achat des bâtiments au/à la producteur-ice sortant sans spéculation immobilière.

Pour compléter la présentation des ces enjeux, nous vous invitons à lire l'étude de SAW-B publiée en 2020 sur les fermes partagées. Jardins d'Arthey fait partie des 12 fermes dont l'expérience est relatée dans cette étude. [Les fermes partagées - SAW-B Fédération d'économie sociale](#)

*Une des pistes de solution qui répond à ces différents enjeux :  
des fermes acquises et gérées collectivement.*





## II. UNE FERME COLLECTIVE

### Activités de production diversifiées et complémentaires dans un cadre collectif

Notre projet collectif vise à nourrir les habitant-es de notre région dans le respect de l'environnement et des humains. Pour ce faire, notre volonté est de nous installer à plusieurs producteur-ices sur cette ferme pour en faire une ferme collective.

Une ferme collective, pour nous, ce sont plusieurs producteur-ices qui :

- › mènent des activités de productions diversifiées et complémentaires ;
- › travaillent de manière autonome ;
- › partagent les mêmes valeurs (circuit court, agroécologie, inclusion) ;
- › sont regroupé-es sur une même ferme ;
- › sont rassemblé-es dans un cadre collectif structurant permettant de mettre en commun de nombreux aspects en lien avec la production (investissements, ventes, communication, ...).

Au sein de la Ferme des Arondes, **plusieurs projets économiques distincts et complémentaires coexisteront** pour former un ensemble cohérent. Ces **activités économiques de production ou transformation alimentaire** seront portées par des personnes qui pensent leur activité, la gèrent et en tirent leurs revenus de manière **autonome**. Par exemple, le/la maraîcher-ère exploite sa parcelle, choisit ses canaux de vente, ses fournisseur-euses, sa méthode de culture (pour autant qu'il respecte les principes de l'agroécologie)... En d'autres termes, l'activité de production de légumes gérée par lui/elle n'est pas discutée et gérée par le collectif. En outre, il peut directement échanger avec l'éleveur du collectif pour organiser le pâturage en dérobé des cultures intermédiaires ou se fournir en fumier.

**Le cœur de notre projet collectif repose sur l'entraide et sur la mise en commun de certaines activités ou moyens de production.** Ce fonctionnement collectif nous permet d'être plus résilients, plus efficaces, d'avoir plus d'impacts sur la région dans laquelle nous nous implanterons – nourrir plus de mangeur-euses avec une grande diversité de produits –, d'éviter l'isolement, et plus généralement d'améliorer nos conditions de travail.





## Concrètement, qu'est-ce qu'on mettra en commun ?



### GESTION COLLECTIVE DE LA FERME DANS SON ENSEMBLE

Le plan d'aménagement général de la ferme est réfléchi collectivement pour avoir un fonctionnement global de la ferme qui soit le plus efficace possible : localisation de chaque activité, gestion des flux d'approvisionnement et des livraisons, du stockage, espaces de vente, de rencontres, d'habitation... Une fois en exploitation, certains espaces de la ferme seront gérés individuellement par des producteur-ices. D'autres lieux seront organisés et gérés collectivement, par exemple pour la plantation de haies et de vergers ou encore la gestion des rotations de cultures (céréales – légumes de plein champs – prairie temporaire). Un espace est également prévu dans

les bâtiments pour se rassembler entre producteur-ices (cuisine et espace de réunion) et pour accueillir des stagiaires / wwoofeur-euses / ouvrier-ères.



### MAGASIN À LA FERME ET MARCHÉS FERMISERS

Notre volonté est de maximiser la vente en circuit-courts de nos productions. Une partie des canaux de vente seront mis en commun afin de réduire le temps de chaque producteur-ice passé à la commercialisation. Nous aimerions ainsi développer la vente à la ferme, dans un premier temps via l'organisation de marchés ponctuels, puis potentiellement en créant un point de vente sur place. Des synergies sont également envisageables pour la participation à des marchés à l'extérieur de la ferme où nous pourrions faire un étalage commun rassemblant nos productions et mutualiser la

logistique (camionnette partagée, livraison commune...).



### MUTUALISATION DE MAIN D'ŒUVRE ET ENTRE AIDE

Partager une ferme, on imagine assez aisément que cela passe simplement par se donner des coups de main. Le/la maraîcher-ère qui nourrit les brebis quand le/la berger-ère prend des vacances, ou réciproquement la bergère qui arrose les légumes du/de la maraîcher-ère quand celui-ci est de sortie. Ou encore l'organisation d'un chantier collectif pour prêter main forte à un membre de l'équipe. Ou encore le fait d'employer un-e ouvrier-ère en commun sur plusieurs activités : 2 jours de maraîchage, un jour de meunerie, 2 jours de soin aux brebis. En étant rassemblé-es

au sein d'une même ferme, nous mettons également en commun un réseau. Un réseau de mangeur-euses de nos productions, mais aussi un réseau de personnes prêtes à venir donner un coup de main quand nécessaire.



### ACCUEIL DE BÉNÉVOLES ET VISITEUR-EUSES

Un espace dortoir-sanitaire sera également consacré à l'accueil de stagiaires, de jeunes qui réalisent leur Service Citoyen (partenariat établi avec l'asbl Service Citoyen depuis 2017 [Service citoyen | Faire ou s'informer \(service-citoyen.be\)](http://Service.citoyen.be)), de wwoofeur-euses ou toutes autres personnes désireuses de venir découvrir et prêter mains fortes aux activités de la ferme.



### ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS FESTIFS ET CONVIVIAUX POUR SENSIBILISER AUX ENJEUX AGRICOLES ET CRÉER DU LIEN SOCIAL

Nous voulons faire de la Ferme des Arondes un lieu accueillant !

Nous souhaitons donc organiser régulièrement des portes ouvertes festives permettant de faire découvrir la ferme et ses produits. Ces moments seront également l'occasion de renforcer la cohésion avec nos mangeur-euses et coopérateur-ices.





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY



SOUTIEN ADMINISTRATIF ET  
MUTUALISATION  
D'INVESTISSEMENTS

Gestion administrative, comptabilité, communication... font aussi partie du quotidien des producteur·ices et seront aussi mutualisées pour plus d'efficacité. Enfin, une partie du capital de la coopérative Ferme des Arondes sera dédiée à l'achat d'investissements communs, ou spécifiques à une activité en particulier. Cela permet de soutenir ceux dont les liquidités sont insuffisantes pour la réalisation d'investissements tels qu'une serre, un quai de traite, un four à pain...

Au niveau économique, chaque producteur·ice finance ces différentes actions mises en commun avec une partie de la marge brute générée par leur activité. **Chacun·e contribue ainsi à la fois financièrement mais aussi en temps/énergie aux différents éléments/activités** qui sont mutualisés et qui constituent le projet collectif.

## Ambitions et vision de développement de la ferme

Notre ambition est de faire de la Ferme des Arondes un lieu dédié à des productions diversifiées et agroécologiques, un lieu de biodiversité, ouvert sur le monde et accueillant pour nos mangeur·euses et visiteur·euses.

### *Des activités diversifiées et complémentaires*

#### Production de fruits et légumes

Sur la Ferme des Arondes, Sébastien va installer une production de légumes très diversifiée, mais aussi développer la culture de légumes de plein champ sur moyenne surface (5-7 ha). L'objectif est d'être autonome dans une gamme de légumes très appréciée des mangeur·euses mais moins efficace à réaliser sur planches permanentes en petite surface (courges, carottes, pommes de terres, poireaux, choux-fleurs, racines de chicons...). Sébastien respecte les principes de l'agroécologie dans son travail sur le champ. Cela implique notamment un travail minime du sol, une rotation des cultures, un terrain aménagé afin de favoriser la biodiversité... mais surtout, la production d'une gamme de légumes très diversifiée afin de proposer localement un choix complet tout au long de la saison.

- › Environ 700 ménages seront approvisionnés en fruits et légumes toute l'année.





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY

## Pains

Camille est boulangère depuis trois ans. Elle produit du pain au levain, réalisés avec des ingrédients locaux et sains, qu'elle cuit dans un four à bois.

Sur la Ferme des Arondes, une dizaine d'hectares seront dédiés à la culture de céréales, intégrée au sein d'une rotation entre légumes de plein champ, fourrage/protéagineux et pâturage temporaire. Différentes variétés de froment, d'épeautre, de seigle, de petit épeautre... et potentiellement encore d'autres céréales ayant disparu de nos champs pourront donc être cultivés sur la ferme.

Ces céréales fourniront de la paille pour l'élevage et le substrat des champignons, et évidemment de la farine pour la boulangerie, dans le but de tendre vers une autonomie en matières premières.

- › Environ 400 pains par semaine seront produits sur la Ferme des Arondes et vendus en direct ou en circuit-court



## Champignons

Benoît produit plusieurs variétés de champignons : Shiitake, Eryngii, Pleurotes, Nameko,...

Ces champignons sont produits en petites loquettes de fructification conditionnées, et poussent sur un substrat composé de matières carbonées et d'un apport sucré issu de déchets de productions alimentaires.

Sur la Ferme des Arondes, Benoît ambitionne de produire son propre substrat grâce aux ressources disponibles sur place (paille, sciures de bois...) et d'ensuite les inoculer du champignon qu'il souhaite élever.

Une fois "usagé", ce substrat représente une formidable source carbonée prête à se transformer en humus une fois posé sur le sol. En plus d'amender les champs de céréales et de légumes, Benoît ambitionne de relancer une petite filière de production de noix, châtaignes et noisettes qui valoriseront les résidus de production de champignons. La boucle sera donc bouclée ;)

- › Environ 15 tonnes par an de champignon seront produites sur la ferme et vendues en direct et en circuit court.





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY



## Elevage et transformation

Zoé aime les chèvres. Et les brebis. Alors, pourquoi choisir?

Sur la Ferme des Arondes, elle aimerait donc pouvoir y installer son projet d'élevage de chèvres et brebis. Et y transformer tout leur bon lait en délicieux produits laitiers. Du fromage à pâte molle, du bleu, de la tomme...

L'imagination, autant que la motivation, est débordante.

- › Des fromages frais et affinés seront donc produits toute la saison de lactation. De la tomme nous fera patienter tout l'hiver.



## Transformation artisanale à la ferme

Loïc produit des gelées, sirops, vinaigres et pesto à base de plantes sauvages, récoltées par ses soins.

Sur la Ferme des Arondes, Loïc entend développer la valorisation des haies inter-parcellaires, qui produisent des fleurs et baies très nutritives et auront poussé loin des routes et pesticides. Il compte également augmenter son volume de production et peut-être tenter de produire de nouveaux délices tels que des vins ou champagnes de sureau.





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY



À titre indicatif, toute activité confondue, ce sont environ **300 ménages**, soit l'équivalent de **7% de la population de Profondeville**, qui auraient la possibilité de se nourrir en fruits, légumes, pains, champignons, produits laitiers... grâce à la production réalisée sur la ferme.

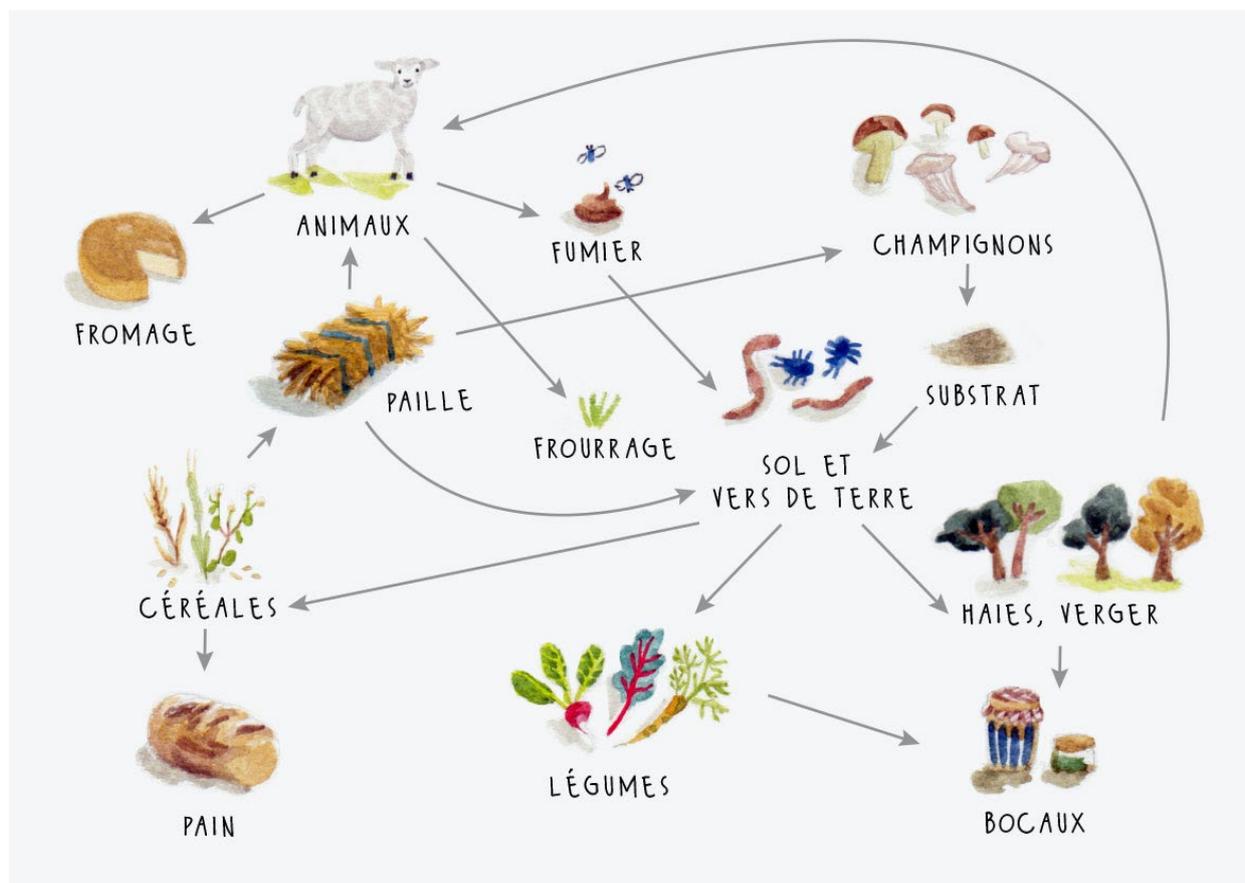
En plus de ces activités que nous avons prévu de lancer dans les premières années de la ferme, il est possible que d'autres productions s'ajoutent par la suite à ces ambitions, si de nouveaux producteur-ices rejoignent l'équipe.





## De nombreuses synergies, pour une ferme qui tend vers l'autonomie en ressources

Comme le présente le schéma ci-contre, la présence de productions diversifiées et complémentaires sur la ferme permettra de nombreuses synergies. Citons par exemple la paille des céréales qui sera utilisée pour la litière des animaux et comme substrat pour les champignons. Le fumier produit par les animaux servira d'engrais pour le maraîchage et les différentes terres cultivées. Les haies, mares, zones sauvages et autres aménagements pour la biodiversité rendront globalement l'ensemble du site plus résilient face aux contraintes bioclimatiques de plus en plus fréquentes (érosion, sécheresses, ravageurs...).



Dans un premier temps, la gestion de l'ensemble des terres cultivables de la ferme sera réalisée en partenariat avec des agriculteur·ices de la région, équipé·es en machines agricoles adéquates. Petit à petit, nous investirons dans du matériel adapté à notre philosophie de production pour gérer nous-même la majeure partie des travaux agricoles. Ce matériel sera en partie acheté en commun car utilisé par plusieurs producteur·ices.





# FERME DES ARONDES

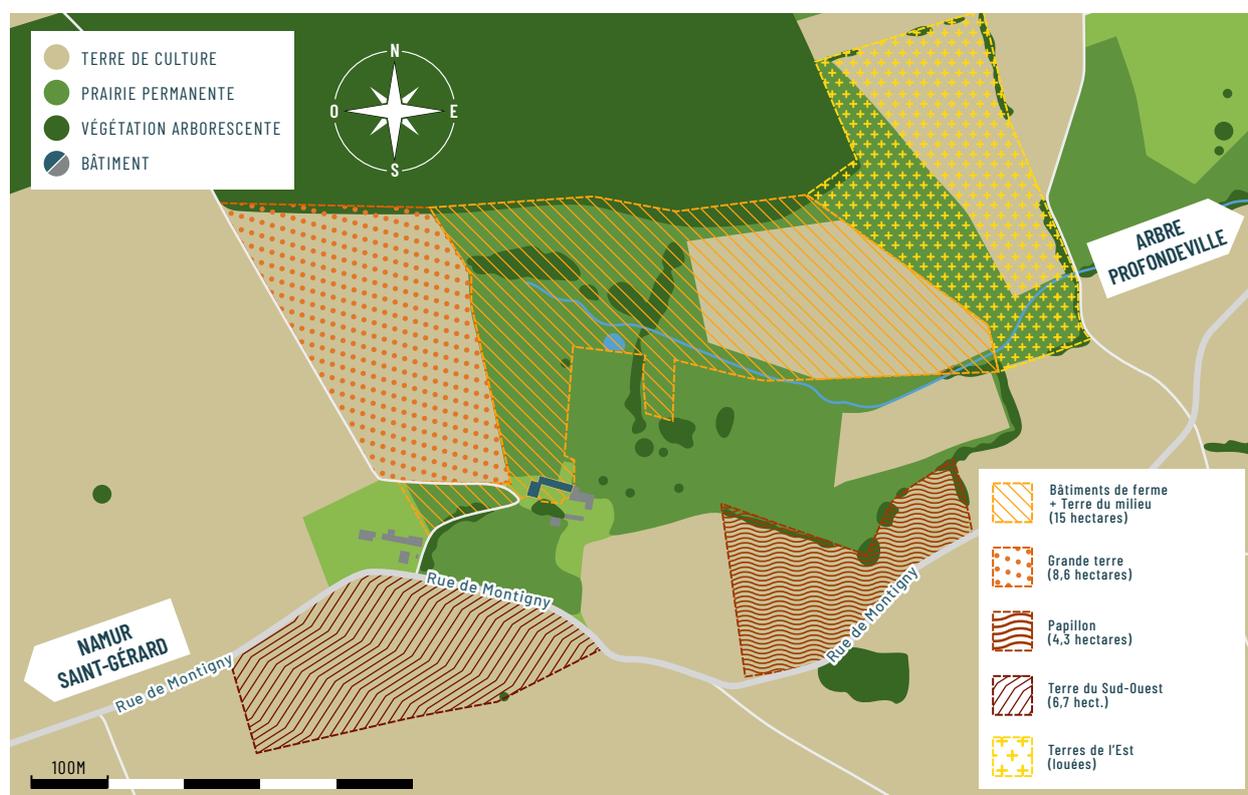
COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY

Au niveau de la gestion de l'eau, nous envisageons le forage d'un puits. Nous allons également récupérer les eaux de pluies des différents bâtiments et creuser des mares pour la biodiversité mais également avec une fonction de réserve d'eau pour l'irrigation.

La biodiversité sur le site est un aspect important du projet. Dans ce sens, nous installerons petit à petit : des haies diversifiées le long des chemins et des parcelles, un verger haute tige, des mares, des bandes de prairies fleuries et zones de fauchage tardif, des saules têtards et sauleraie dans les zones plus humides... L'ensemble de ces éléments permettront d'offrir des écosystèmes variés pour accueillir une grande biodiversité au sein de la ferme.

Un projet d'implantation des cultures a déjà été réalisé sur base du parcellaire. L'objectif est d'installer des cultures sur une rotation longue (7 ans) avec une succession d'années de prairies temporaires pour le pâturage des brebis et chèvres, de cultures de céréales anciennes et de légumes ([tableau de la page 14](#)). Les terres en rotations serviront successivement l'élevage, la boulangerie et le maraîchage.

Les prairies permanentes seront plantées d'arbres fruitiers (pommes, poires, cerises, vignes, noix, châtaignes, noisettes, etc.). Ces mêmes parcelles serviront ici l'éleveur-euse et l'arboriculteur-ice dont les travaux respectifs renforcent l'activité de l'autre. Une série de haies diversifiées seront implantées stratégiquement pour une valorisation des baies (sureau, nèfles), apporter un accueil à la biodiversité et lutter contre les vents dominants. Celles-ci seront gérées collectivement car apporteront une résilience bénéfique à tous-tes sur la ferme.





# FERME DES ARONDES

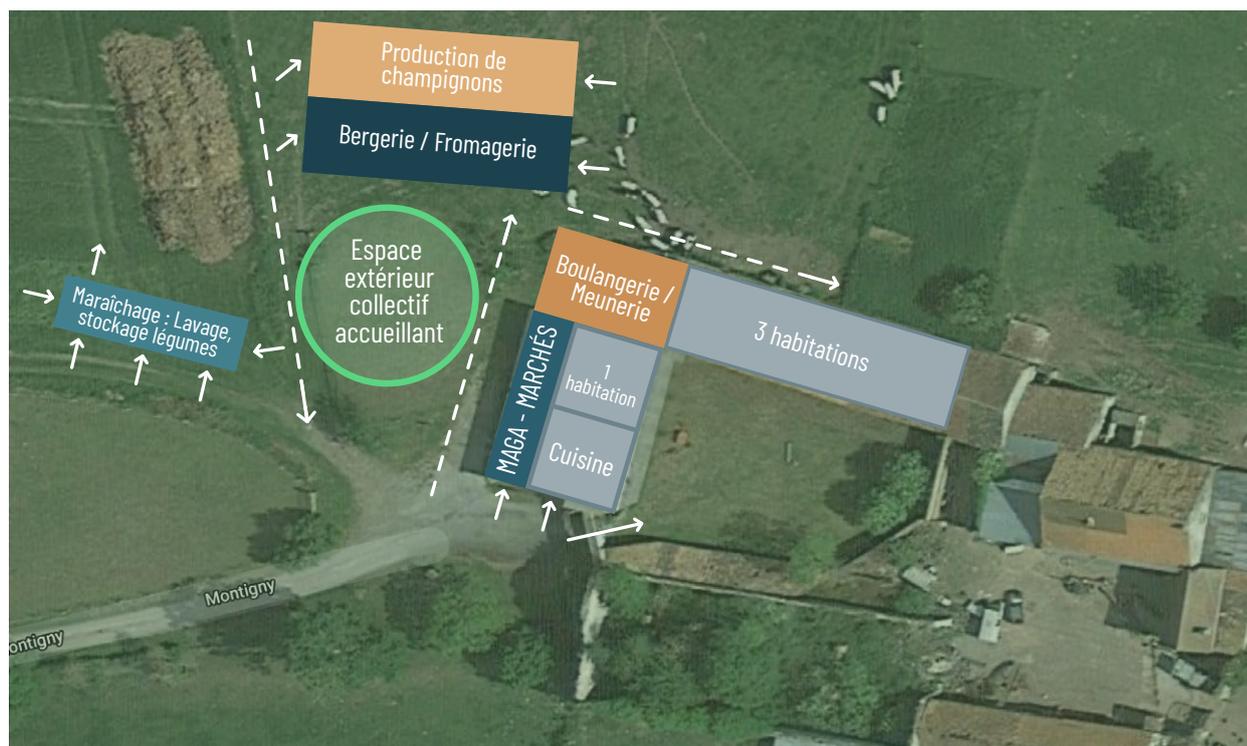
COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY

	Année						
Nom parcelle	1	2	3	4	5	6	7
La Grande Terre	Prairie temporaire et fourage			Froment Epeautre Petit épeautre	Légumes de plein champ	Froment Epeautre Petit épeautre	Graines boulangerie Légumes racines Betteraves foura.
	Graines boulangerie Légumes racines Betteraves foura.	Prairie temporaire			Froment Epeautre Petit épeautre	Légumes de plein champ	Froment Epeautre Petit épeautre
Terre Papillon	Froment Epeautre Petit épeautre	Graines boulangerie Légumes racines Betteraves foura.	Prairie temporaire			Froment Epeautre Petit épeautre	Légumes de plein champ
Terre du milieu	Légumes de plein champ	Froment Epeautre Petit épeautre	Graines boulangerie Légumes racines Betteraves foura.	Prairie temporaire			Froment Epeautre Petit épeautre
	Froment Epeautre Petit épeautre	Légumes de plein champ	Froment Epeautre Petit épeautre	Graines boulangerie Légumes racines Betteraves foura.	Prairie temporaire		
Terre du Sud Ouest	Prairie temporaire	Froment Epeautre Petit épeautre	Légumes de plein champ	Froment Epeautre Petit épeautre	Graines boulangerie Légumes racines Betteraves foura.	Prairie temporaire	
Terre de l'Est (louée)	Prairie temporaire		Froment Epeautre Petit épeautre	Légumes de plein champ	Froment Epeautre Petit épeautre	Graines boulangerie Légumes racines Betteraves foura.	Prairie temporaire





Au niveau des aménagements bâtis, le travail d'analyse de faisabilité quant aux différentes constructions possibles sur les lieux est actuellement en cours (travail avec architecte, réunions urbanisme et région). L'objectif est de permettre aux producteur-ices de rénover et construire les bâtiments agricoles nécessaires aux différentes activités de production mais également de leur permettre de construire des maisons d'habitations lorsque l'activité le justifie (activité professionnelle principale et qui requiert d'être présent sur place pour la gestion de la ferme et de son activité).



Les espaces bâtis sont regroupés en un même lieu sur la ferme avec un noyau pour les activités professionnelles et une zone plus privative pour les habitations des producteur-ices.

Actuellement, nous envisageons d'installer trois nouveaux bâtiments agricoles : un pour la production de champignons, un pour le nettoyage et stockage des fruits et légumes et enfin un dernier pour l'élevage et la transformation fromagère.

Le corps de logis sera rénové afin d'accueillir une première habitation ainsi que des espaces collectifs: cuisine, bureau et salle polyvalente, dortoir, espace de vente et espace couvert pour les événements.

Enfin, l'ancienne étable sera dédiée à la construction de trois maisons d'habitation ainsi que de l'atelier de boulangerie, la meunerie et le stockage des céréales.

La conception et le financement des différents bâtiments agricoles et d'habitations sont pris en charge par les producteur-ices. Les espaces collectifs seront quant à eux financés par la structure collective *Ferme des Arondes*.





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY

2022

Janvier - juin : Présentations du projet à des partenaires et futures coopérateur-ices

Avril - mai : Visites festives de la ferme et levée de fonds

Novembre : Acquisition

Plantation des premières haies et d'une partie du verger

2023

- Mise en œuvre du nouveau découpage des parcelles avec installation de nouveaux chemins d'accès
- Installation des infrastructures du maraîchage et premières mises en culture
- Forage d'un puit et installation des mares
- Tests de semis de céréales panifiables
- Travaux intérieurs pour la création d'un espace pour les producteur-ices avec cuisine et dortoir
- Demande de permis pour les bâtiments agricoles et maisons des producteur-ices
- Plantation de haies et d'une partie du verger

2024

- Obtention du permis et démarrage des travaux de construction et rénovations
- Mise en culture de plusieurs hectares de légumes de plein champ (choux, pommes de terre, poireaux, carottes,...) et des céréales
- Installation de poulailler mobile et premiers lots de poules pondeuses et de chairs
- Plantation de haies, de petits fruits et d'une partie du verger

2025

- Installation dans les bâtiments agricoles correspondants :
- de la boulangerie et meunerie et début des activités de transformation de farine et pains ;
- des infrastructures de production de champignons et substrats et début de l'activité
- des infrastructures de la fromagerie et installation de l'ensemble du troupeau sur le site
- de la cuisine professionnelle et démarrage de la transformation
- Mise en culture de plusieurs hectares de légumes de plein champ (choux, pommes de terre, carottes,...) et des céréales
- Plantation de haies, petits fruits et fin de la plantation du verger

2026

Les activités de maraîchage, meunerie, boulangerie, culture de champignon, transformation, poulailler, élevage et fromagerie sont installés et en activité !

Youpie ! Grande fête à la ferme avec nos coopérateur-ices pour célébrer tout le chemin parcouru :)

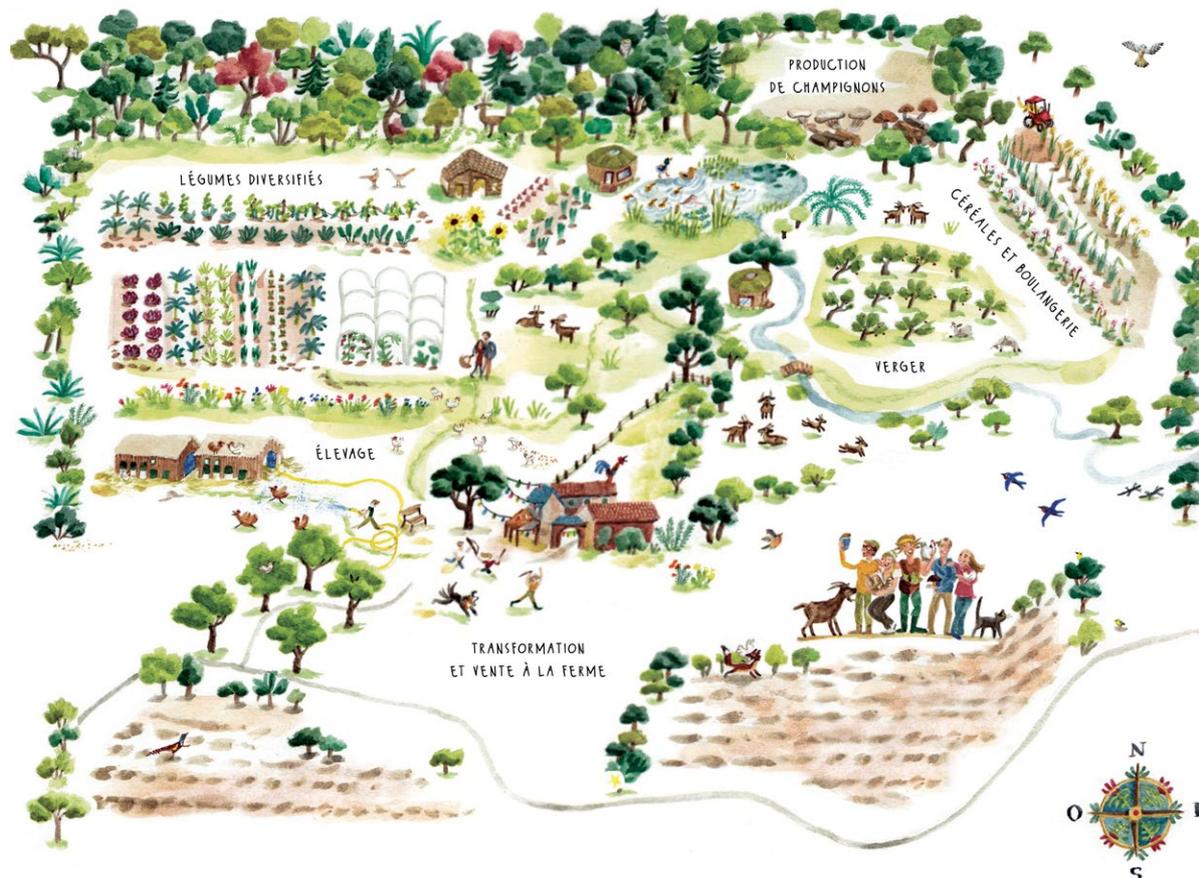




# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY

*La ferme en 2026 : productive, diversifiée, agroécologique et collective !*



## Impact territorial

Notre projet apporte différents impacts positifs sur le **territoire local** (communal et pluri-communal) :

- Un **approvisionnement en produits de qualité bio+**
  - En vente directe avec un approvisionnement hebdomadaire à la ferme et sur nos marchés (+/- 300 familles);
  - Du bassin Namurois en vente indirecte via nos partenaires (Paysans-Artisans, Cocoricoop, Agricover, etc.)
- **Plusieurs filières de transformation** permettent la création de plus-value sur la ferme :
  - Fromagerie
  - Meunerie et boulangerie
  - Cuisine de transformation
- La Ferme des Arondes permettra de maintenir **les emplois** des producteur·ices déjà en activité sur le site des Jardins d'Arthey. L'objectif de ces derniers est également de renforcer leur équipe par des ouvrier·ères mais également des producteur·ices associé·es. Enfin, d'autres producteur·ices pourraient rejoindre l'équipe avec une nouvelle activité complémentaire à celle déjà installée dans la ferme.
  - 2025 : 5 producteur·ices + 1 ouvrier·ère agricole + 5 saisonniers
  - 2027 : 7 producteur·ices + 3 ouvrier·ères agricole + 7 saisonniers
  - 2030 : 10 producteur·ices + 5 ouvrier·ères agricole + 10 saisonniers
- Reprendre une ferme et l'acquérir collectivement avec pour mission que cette ferme reste à jamais une ferme permet de **préserver le paysage nourricier** de la commune de Profondeville.





**A l'échelle régionale**, le projet de la Ferme des Arondes apporte les impacts suivants :

- Chaque année, les producteur·ices accueillent **plusieurs personnes en formation** dans leurs activités :
  - 2025 : 7 personnes en formation/an
  - 2027 : 10 personnes en formation/an
  - 2030 : 15 personnes en formation/an
- **Innovation et exemplarité** en réponse aux différents enjeux wallons présentés plus haut dans le document :
  - Notre projet propose un **nouveau modèle d'organisation au sein d'une ferme** (versus agriculture familiale) : une collaboration structurée de plusieurs producteur·ices qui mettent en commun certaines activités et moyens de production. La mutualisation entre producteur·ice permet une plus grande efficacité économique, plus d'impact alimentaire – nourrir plus de mangeurs avec une grande diversité de produits –, d'éviter l'isolement et plus généralement d'améliorer les conditions de travail. Cette perspective pourrait inspirer et être une piste de pérennisation d'autres fermes en Wallonie.
  - Le montage juridique et l'acquisition citoyenne de la ferme vont permettre de **créer un « bien commun agricole »**. En d'autres mots, cette ferme restera à jamais une ferme, productive et financièrement accessible pour des générations futures de producteur·ices. Il s'agit d'un cadre d'accès aux moyens de production agricoles qui pourrait/devrait être répliqué en Wallonie afin d'inverser la tendance de diminution du nombre d'agriculteur·ices et du nombre de fermes.
  - La ferme est actuellement conduite en conventionnel et sera reprise par notre collectif pour y **cultiver des productions diversifiées et agroécologiques**. Cet itinéraire de développement de la ferme et les repères technico-économiques liés pourront documenter le développement d'autres fermes à taille humaine, agroécologiques et diversifiées en Wallonie.

## III. ACQUISITION CITOYENNE

### Pourquoi acheter cette ferme collectivement ?

Notre levée de fonds citoyenne et publique nous permettra d'acheter cette ferme de façon collective.

L'acquisition collective et l'organisation juridique du projet ont pour objectif de faire de cette ferme un **bien commun agricole** qui garantira au fil du temps :

- **Que cette ferme reste une ferme**, gérée par des producteur·ices, qui continuera de servir des objectifs nourriciers sur du long terme, à destination des populations locales.
- **L'accessibilité de la terre, pour de nouveaux agriculteur·ices**. Tel que présenté dans la section *Enjeux Wallons auxquels s'adressent notre projet*, le foncier agricole est impayable pour les producteur·ices. Aujourd'hui, le prix des terres est déconnecté des revenus que peuvent en espérer les agriculteur·ices qui la cultivent. L'achat collectif de cette ferme, rend possible et réaliste notre installation. Les producteur·ices devront par ailleurs faire face à beaucoup d'autres investissements (serres, aménagement du bâti, machines agricoles, four...).

En d'autres mots, sans ce soutien collectif, il est tout simplement impossible pour des agriculteur·ices de reprendre une ferme de cette taille.





La structuration juridique du projet garantit que la ferme restera une ferme avec des activités nourricières sur du long terme. En d'autres mots, notre objectif est que cette ferme soit transmise de producteur-ices en producteur-ices dans des conditions favorables (accessibilité du prix de rachat, non spéculation, pas de morcellement de la ferme...).

Pour ce faire, les pouvoirs publics et citoyens financent collectivement l'ensemble du sol de la ferme. Les producteur-ices ont ensuite accès à la ferme avec des contrats solides, et financent l'ensemble des infrastructures (bâtiments et matériel) de la ferme nécessaires à la réalisation de leurs activités de production.

## Comment ?

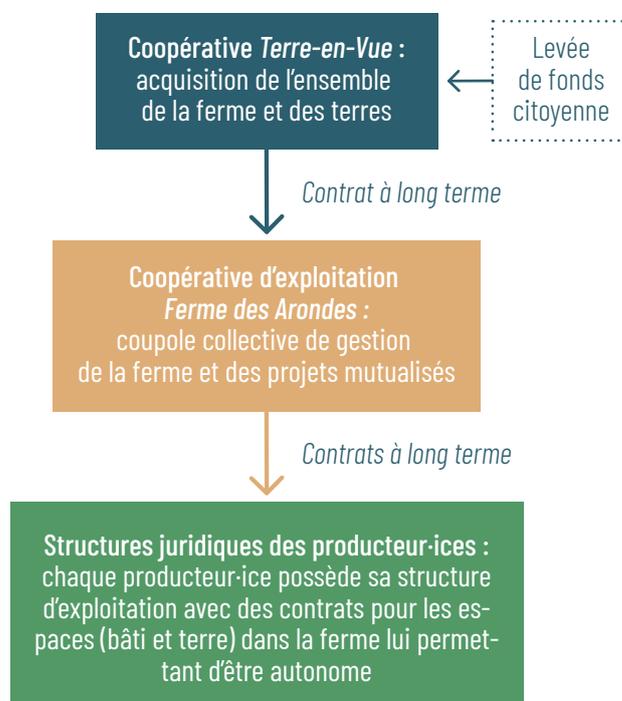
### Montage juridique

Nous avons imaginé une structuration juridique en 3 niveaux. Le premier concerne **Terre-en-Vue** qui sera propriétaire de l'ensemble de la ferme. L'objectif de cette structure est de garantir que la ferme reste une ferme au fil des générations. Elle est ainsi dans une structure juridique distincte des activités d'exploitation (séparation du risque financier en cas de faillite de l'exploitation par exemple). C'est grâce à la levée de fonds citoyenne que nous serons en mesure d'acheter la ferme, au travers de **Terre-en-Vue**.

Le deuxième niveau concerne la **coopérative d'exploitation Ferme des Arondes**, qui rassemble tous-tes les producteur-ices. Il s'agit de l'organe de gouvernance et de gestion des activités mutualisées. Cela permet ainsi à l'ensemble des producteur-ices qui en font partie de décider des modalités de gestion de la ferme dans son ensemble et notamment des contrats signés individuellement avec les producteur-ices (troisième niveau de structuration juridique).

Enfin, **chaque producteur-ice possède sa propre structure juridique d'exploitation**, pour son activité. Une structure juridique pour le maraîchage, pour la boulangerie, pour l'élevage... Ce dernier niveau dans la structuration juridique permet de séparer les risques (économiques, engagements aides PAC,...) pris par chaque producteur-ice.

Des contrats sont prévus pour donner un cadre juridique permettant aux producteur-ices de construire leurs activités sur du long terme. Seul-es les producteur-ices en activités pourront habiter sur la ferme. En cas d'arrêt de l'activité (ré-orientation professionnelle, pension, arrêt maladie,...), la personne devra céder sa place au sein de la ferme à un-e repreneur-euse. Cela permet de garantir que la ferme reste bien une ferme au fil du temps. Une clause est également prévue dans ces contrats afin de maintenir au fil des générations de producteur-ices des modes de production agroécologique/bio+.





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY

## Coopérative Terre-en-Vue, structure juridique pour acquérir l'ensemble de la ferme

Pour acheter la ferme nous nous associons à la coopérative Terre-en-Vue. Son objectif premier est d'acquérir des terres grâce à l'épargne citoyenne pour les mettre à disposition d'agriculteur-ices qui travaillent en respectant les principes de l'agroécologie. C'est donc la coopérative Terre-en-Vue qui, grâce à l'épargne citoyen-ne, achètera la Ferme de Montigny pour la mettre à disposition de la Ferme des Arondes.



Terre-en-Vue, c'est un mouvement qui rassemble des citoyen-nés, des organisations et des acteurs publics avec pour mission de :

- › Faciliter l'accès à la terre en Belgique pour des agriculteur-ices avec des projets agro-écologiques
- › Soustraire les terres de la spéculation foncière par une propriété et une gestion collective
- › Préserver l'environnement en soutenant des projets agricoles durables
- › Favoriser la solidarité entre les agriculteur-ices, les citoyen-nés et la terre
- › Contribuer à dynamiser l'économie des milieux ruraux en accompagnant des projets agricoles diversifiés et s'inscrivant dans des systèmes de circuits courts et de vente directe

Le mouvement Terre-en-vue existe depuis 10 ans. Il est aujourd'hui composé de **2.200 citoyens et associations**, en soutien à **28 fermes** en Wallonie et à Bruxelles. Plus de 110 hectares sont mis à disposition de ces fermes. Terre-en-vue apporte son soutien aux **fermes agroécologiques**. C'est-à-dire qu'elles sont respectueuses des terres agricoles, de la biodiversité, de l'environnement et des paysages. Les fermes doivent être transmissibles et économiquement viables, ouvertes aux populations locales (circuits courts, rencontres) et portées par des professionnel-les. Les agriculteur-ices du mouvement se rassemblent en commission agroécologie au minimum quatre fois par an pour échanger et améliorer ensemble leurs pratiques.

Aujourd'hui, **l'équipe de Terre-en-vue est composée de 12 personnes** aux profils complémentaires : recherche de fonds, accompagnement des projets, plaidoyer politique, gestion administrative et financière, communication et animation citoyenne.

**Terre-en-vue - Faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable**

**info@terre-en-vue.be**





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY

En nous associant avec Terre-en-Vue pour l'acquisition de la ferme :

- Nous bénéficions de l'expérience acquise au fil du temps par l'équipe de Terre-en-Vue. Nous ne réinventons pas la roue en créant une nouvelle structure juridique ;
- Nous permettons au "modèle Ferme des Arondes" (construction juridique, expérience de levée de fonds, structuration collective,...) d'être répliqué avec d'autres collectifs via le travail que Terre-en-Vue fera dans ce sens dans le futur ;
- Nous décuplons l'énergie et le réseau pour présenter le projet et faire de cette levée de fonds une réussite permettant d'acquérir l'ensemble de la ferme ;
- Nous renforçons mutuellement nos projets (mouvement Terre-en-Vue et Ferme des Arondes) dans une perspective d'avoir plus d'impact.
- Nous intégrons un réseau, composé notamment d'agriculteur-ices qui partagent nos valeurs, dans une dynamique d'échange d'expérience et d'amélioration continue des pratiques agricoles de chacun-ne.

## Aspects financiers

Le prix d'achat de la ferme s'élève à **1.562.481€** auquel s'ajoutent 17% de droits d'enregistrement et frais de notaire. L'objectif de la levée de fonds est ainsi de 1.828.103€ afin d'acquérir l'ensemble de la ferme (bâtiments et 34 hectares de terre).

Ces prix ont été discutés avec les propriétaires actuels et fixés sur base de deux expertises différentes pour l'ensemble de la ferme. Deux autres contre-expertises pour les bâtiments ont également été réalisées. Le prix convenu nous semble donc adéquat, au regard des conditions actuelles de marchés de l'immobilier et du foncier.

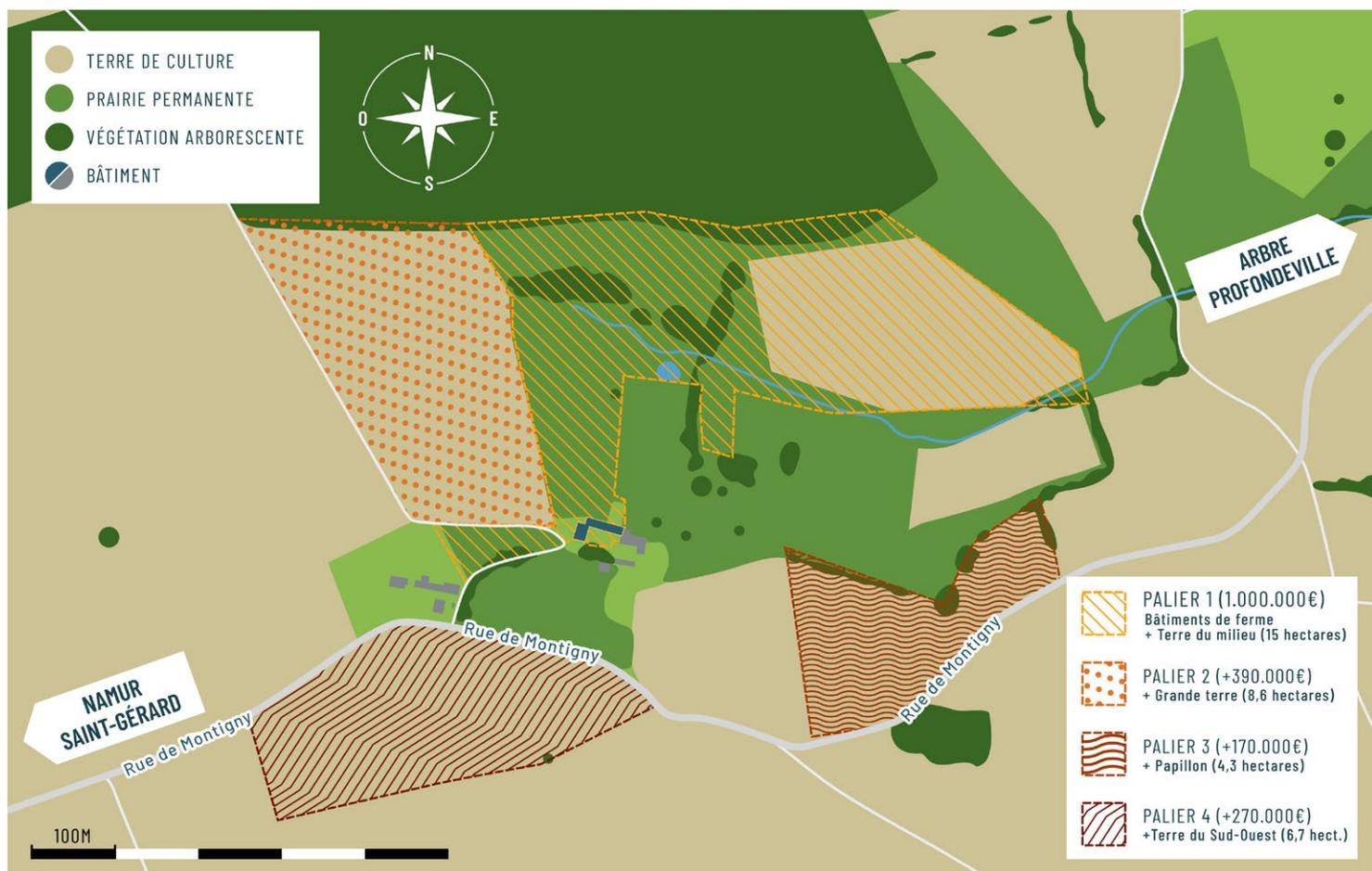
La levée de fonds a été découpée en 4 paliers, représentés sur la carte ci-dessous. L'objectif minimal d'acquisition, et donc de faisabilité du projet, est d'une valeur de 1 million d'euros et concerne les bâtiments ainsi que 15 hectares de terres attenants à la ferme.





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY



## Terre-en-Vue

Valeurs d'achat	1.562.481 €
Frais d'enregistrement (17%)	265 622 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.828.103 €</b>

Terre-en-Vue mettra l'ensemble du bien à disposition de la coopérative d'exploitation Ferme des Arondes via des contrats de longue durée.





## Coopérative d'exploitation - Ferme des Arondes

La coopérative d'exploitation Ferme des Arondes sera responsable de la gestion de la ferme dans son ensemble. C'est au travers de cet outil que les producteur-ices mutualisent de nombreux aspects en lien avec leur activité de production, tels que décrits supra.

Se retrouvent donc ici à la fois les investissements communs (rénovation/aménagements des espaces collectifs, quelques premiers outils agricoles) estimés à un montant de 75.000€, les charges en lien avec les espaces collectifs (précompte immobilier, entretien...), les frais de gestion de la ferme (communication commune, frais de bureau, assurances...) ainsi que les frais de rémunération pour le travail de gestion de la mutualisation en question.

Nous souhaitons en effet pouvoir rémunérer au minimum une personne à mi-temps qui s'occupera du soutien aux producteur-ices et soit ainsi dédié à la gestion du collectif dans son ensemble.

Tous ces éléments seront financés via la contribution coopérative qui consiste en un pourcentage de la marge brute générée par chaque activité de production sur la ferme.

Nous avons consolidé ces informations dans un plan financier résumé ci-dessous. Celui-ci est actuellement à titre indicatif et sera à affiner par la suite en tenant compte d'une série d'éléments encore non définitifs à ce stade.

	2022	2025	2028	2031
<b>CHARGES</b>	<b>18 300</b>	<b>24 300</b>	<b>26 300</b>	<b>26 300</b>
Gestion du projet (assurances, frais de bureau, communication, compta...)	3 300	3 300	3 300	3 300
Gestion des lieux - Terres et bâtiments collectifs (entretien, charges, précompte immobilier)	3 000	3 000	3 000	3 000
Loyer à charge du collectif pour la gestion des terres	0	3 000	2 000	2 000
<i>Loyer total à verser par la Ferme des Arondes à Terre-en-Vue</i>	0	6 000	6 000	6 000
<i>Loyer imputé aux producteur-ices concerné-es</i>	0	3 000	4 000	4 000
Rémunération mutualisation (0,5 ETP rémunéré)	12 000	15 000	18 000	18 000
<b>PRODUITS</b>	<b>14 702</b>	<b>20 202</b>	<b>33 202</b>	<b>40 202</b>
Contributions coopérative	9 500	15 000	28 000	35 000
Aides surfaciques	5 202	5 202	5 202	5 202
<i>Aides totales perçues par le collectif</i>	15 606	15 606	15 606	15 606
<i>Aides reversées aux producteur-ices concerné-es</i>	10 404	10 404	10 404	10 404
<b>RÉSULTAT avant amortissements</b>	<b>-3 598</b>	<b>-4 098</b>	<b>6 902</b>	<b>13 902</b>
Amortissement des investissements communs (aménagements et outils)	4 000	4 000	4 000	4 000
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-7 598</b>	<b>-8 098</b>	<b>2 902</b>	<b>9 902</b>



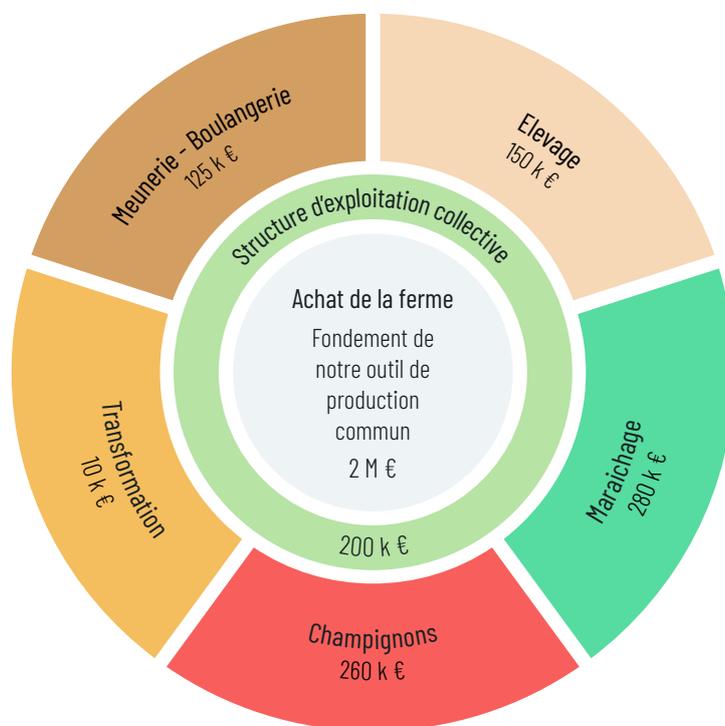


## Activités de production/transformation

Chaque activité menée sur la ferme nécessitera des investissements supplémentaires. Ces investissements seront réalisés par chaque producteur-ice au sein de la structure juridique qui lui est propre. La levée de fonds d'acquisition de la ferme ne concerne donc pas ces budgets que chacun-e des producteur-ices se chargera de réunir ultérieurement via différents moyens personnels ou instruments financiers (emprunt bancaire, aides PAC, fonds propres, prêts coups de pouce...). À noter également que ces montants ne concernent pas les habitations mais bien uniquement les investissements pour les activités de production. Chaque producteur-ice habitant-e aura aussi à sa charge les investissements en lien avec son futur logement.

	Besoins en investissements	ETP concernés
Maraîchage	280 000 €	4 à 5
Boulangerie/Meunerie/Céréales	125 000 €	1 à 2
Champignons	260 000 €	2 à 3
Elevage	150 000 €	2 à 3
Transformations à la ferme	10 000 €	0,5 à 2

Investir dans l'achat de la ferme c'est financer le cœur foncier central indispensable au lancement des activités agricoles. Une fois la terre achetée nous pourrions y développer notre structure d'exploitation que nous construisons déjà depuis 6 ans. Et finalement y installer nos activités de production.





## Concrètement, nous soutenir - acheter des parts de la ferme

Pour permettre à notre projet de voir le jour, nous vous invitons à **prendre des parts de la coopérative foncière Terre-en-Vue**. Une part à une valeur de 100€. Il s'agit bien d'un investissement, pas d'un don. Le montant souscrit reste votre propriété, temporairement immobilisé dans la coopérative foncière.

**L'investissement est peu risqué et vous apporte**, de façon directe ou indirecte, **des impacts positifs variés** au niveau alimentaire, paysager, création d'emploi, formation ou encore innovation et exemplarité du projet (bien commun agricole, ferme agroécologique et à taille humaine, nouveau modèle d'organisation entre les producteurs au sein d'une ferme).

Investissement peu risqué ? En effet, nous proposons d'investir collectivement dans le foncier agricole, et non dans la société d'exploitation. **Cela veut dire que vous n'investissez pas dans une activité économique, qui comporte son lot de risques financiers, mais bien dans un actif stable : la terre agricole.**

Les bilans de la coopérative Terre-en-Vue sont disponibles à la consultation en suivant le lien : [La Coopérative - Terre-en-vue](#).

Nous vous invitons donc, dès aujourd'hui, à vous engager à prendre des parts via le formulaire disponible sur notre site internet. Cet engagement est précieux pour nous. Il nous permet d'évaluer l'adhésion que génère notre projet et d'adapter notre force de travail en conséquence .

Nous ouvrirons officiellement la prise de part avec libération du capital souscrit dans le courant du mois de février.

### PRENDRE DES PARTS DE TERRE-EN-VUE

Pour permettre d'acheter la ferme et ainsi à la Ferme des Arondes de voir le jour, il vous est également possible de faire un don. Vous recevrez une attestation fiscale afin de bénéficier d'une réduction d'impôts de 45% du montant de votre don (à partir de 40€ de don).

### FAIRE UN DON À TERRE-EN-VUE





## Devenir coopérateur-ice de Terre-en-Vue : Quelques informations pratiques

- Une part vaut 100 euros. Chaque coopérateur-ice dispose d'une voix à l'assemblée générale de la coopérative, quel que soit le nombre de parts détenues.
- Il s'agit bien d'un investissement, pas d'un don. Le montant souscrit reste votre propriété. En cas de retrait, le remboursement de vos parts doit être compensé par de nouvelles prises de parts.
- La prise de parts n'est pas rémunérée financièrement (absence de dividende, pas de plus-value à la revente, pas de mécanisme de déduction fiscale à l'entrée). Les dividendes sont sociaux et écologiques. S'il faut 100 à 200 ans pour amortir la terre sur base du fermage, il est aisément compréhensible qu'aucun bénéfice ne puisse servir à rémunérer du capital, sans mettre sous tension financière les producteur-ices.
- La prise de part ne fait pas l'objet de frais : pas de frais d'entrée, pas de frais de sortie et pas de frais de gestion.
- Dans le cas où la levée de fonds ne permet pas d'atteindre le premier palier nécessaire à l'acquisition (1.000.000€), vous aurez la possibilité de récupérer directement votre capital investi.
- La coopérative Terre en Vue est contrôlée. Elle est agréée par le Conseil National de la Coopération et a reçu le label "Financité" 1er label belge de finance solidaire. Elle est contrôlée par la FSMA (instance de régulation des marchés financiers).

Ses comptes sont publiés sur le site [www.terre-en-vue.be](http://www.terre-en-vue.be) et peuvent être obtenus sur simple demande.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons également à lire les statuts de la coopérative [Terre-en-Vue](#).





## IV. INSPIRATIONS

### 1. En terme de gestion collective de terres



Plusieurs projets d'acquisition collective des terres agricoles sont sources d'inspiration en France. Notamment avec *Terre de Liens* ou encore la coopérative du Larzac.

› Les sociétés civiles des Terres du Larzac possèdent 1.200 hectares de terres en propriété (acquisition par des citoyens via des parts de coopérative) et 6.000 hectares en bail emphytéotique concédé par l'état Français qui en est le propriétaire. L'ensemble de ces hectares sont gérés et mis à disposition d'agriculteur·ices par une gouvernance partagée entre des citoyen·nes et les agriculteur·ices

eux-mêmes.

Pour en savoir plus nous vous invitons à lire l'article de Reporterre : [Autogestion et propriété collective, la vie paysanne foisonnante du Larzac \(reporterre.net\)](https://reporterre.net/autogestion-et-propriete-collective-la-vie-paysanne-foisonnante-du-larzac). On peut notamment y lire que la tendance du nombre d'agriculteurs et plutôt à l'augmentation sur ces terres : « Sur ces terres pauvres, une agriculture diversifiée et riche en main d'œuvre avec de jeunes paysans se développe. Alors que les paysans disparaissent partout en France, sur le plateau du Larzac, ils sont 25% de plus qu'il y a 50 ans. »

### 2. En terme d'acquisition collective

En 2020, le projet [Ma Ferme](#) a réuni 2.000.000€ via l'épargne de 1.200 coopérateur·ices afin d'acheter une ferme à Enghien. Ils l'ont fait! Notre objectif de levée de fonds (1.760.000€) afin d'acheter la ferme n'est donc pas utopique!



Ma Ferme se définit comme un coworking agricole dont le but est d'installer des projets professionnels ruraux et agricoles, positifs, diversifiés, respectueux de l'environnement et impliqués dans l'économie locale.

*"On a réussi à ce que les gens voient ça comme un placement alternatif de leur argent. Ça va créer de l'emploi, ça va développer un havre agroécologique, ça va expérimenter un nouveau modèle d'exploitation agricole".*





## 3. En terme de gestion collective d'une ferme

### › La ferme collective la Clef des Sables en Isère

« En Isère, cinq paysans expérimentent un modèle de ferme collective en promouvant la solidarité, la mise en commun des outils de production et du foncier agricole. Ce type de structure est un moyen de pallier le départ en retraite massif des agriculteurs. »

La Clef des Sables rassemble des agriculteur-ices, des citoyen-nés et des acteur-ices locaux-ales autour des principes d'entraide, de mutualisation et de transition agro écologique qui permettent de redynamiser et de nourrir le territoire : agricultures, activités d'utilités sociales, espace d'accueil de porteurs de projet...



« Je voulais sortir du constat qu'être agriculteur, c'est forcément travailler seul, sur son tracteur, s'endetter, et ne plus avoir de vie sociale » explique un des agriculteur-ices du collectif.

Les agriculteur-ices de la Clef des Sables proposent une large gamme de produits de la ferme au sein d'ateliers complémentaires : Noix, cerneaux, huiles, fruits et légumes, conserves et glaces, plantes aromatiques et médicinales, céréales.

[Tracteurs et vacances partagés : en Isère, l'installation paysanne carbure à l'entraide \(reporterre.net\)](#)



### › La ferme de la Tournerie

11 ami-es ont décidé de devenir paysan-nés et de reprendre une ferme ensemble, en Limousin.

Installé-es depuis octobre 2015, ils ont mis en place plusieurs activités : maraîchage diversifié, brasserie, boulange, élevage de chèvres et vaches (pour le fromage et la viande), engraissement de porcs avec découpe et transformation de la viande, production de fruits, petits fruits et champignons.

[Reportage France 5 sur la Ferme collective de la Tournerie](#)

[Article sur la Ferme collective de la Tournerie \(reporterre.net\).](#)





# FERME DES ARONDES

COLLECTIF PAYSAN DE MONTIGNY

## CONTACT

### Ferme des Arondes



**Floriane Heyden**

[info@fermedesarondes.be](mailto:info@fermedesarondes.be)

0499/84.75.68

Plus d'info sur :

[www.fermedesarondes.be](http://www.fermedesarondes.be)

### Terre-en-Vue



**Alix Bricteux**

Responsable communication  
et contact presse

[alix@terre-en-vue.be](mailto:alix@terre-en-vue.be)

0483/492.256



**Diane Rosendor**

Grands donateurs/coopérateurs,  
Fondations et Testaments

[diane@terre-en-vue.be](mailto:diane@terre-en-vue.be)

0486/661.747

Plus d'info sur :

[www.terre-en-vue.be](http://www.terre-en-vue.be)

